

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1225

Artikel: Élysée, cinémathèque suisse : questions de succession
Autor: Coen, Lorette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015601>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Questions de succession

(lc) Fatigués de l'inanité des politiciens, une escouade de chefs d'entreprise se lance à l'assaut de sièges du Conseil national. Voit-on des artistes, des intellectuels, en faire autant? Aucunement. Chacun vaque à ses affaires et ne s'adresse à l'Etat que sous l'angle de l'exigence ou de l'invective.

Donc indignations et pétitions, hier à l'occasion de la succession de Charles-Henri Favrod à la tête du Musée de l'Elysée, aujourd'hui de celle de Freddy Buache à la direction de la Cinémathèque suisse. Saisi d'émotion ou mû par des intérêts divers, chacun s'autorise l'expression péremptoire et publique de ses préférences: X conviendrait ou ne conviendrait pas, Y serait «nul» ou l'inverse. Au nom de quoi? En vue de quel projet? De quelle substance est faite l'institution concernée et qu'attend-on d'elle? On ne le découvrira pas dans la presse qui benoîtement tance et ridiculise les artistes agités pour mieux se mêler à un jeu de massacre où nul n'est épargné.

Exclu de cette dispute d'initiés, le citoyen doit donc se contenter d'apprendre que le destin d'institutions d'envergure nationale, vouées à l'information artistique et qui lui appartiennent, se ramène au choix plus ou moins pertinent de telle ou telle personne.

Toute question de fond se trouvant évacuée, l'affaire tourne forcément au rapport de force où chacune des parties – l'Etat qui paie, les artistes qui savent et les milieux qui y trouvent leur intérêt – s'efforce d'affirmer sa légitimité sur ce terrain très vague et si mal nommé qu'est devenu la culture.

Il n'est pas innocent que ce débat médiocre et foncièrement conservateur fasse l'économie d'une réflexion sur la fonction de l'art et des institutions qui le servent dans la société. Avant de faire l'économie de l'art tout court. Entendons-nous: de l'art qui interroge par opposition à celui qui relève de l'industrie du spectacle. Ainsi quel rôle entend-on assigner à la Cinémathèque suisse? Que faut-il y privilégier? Et selon quel dosage? Et avec quels moyens?

Mais cette réflexion avec les choix qu'elle entraîne, il incombe aux professionnels de la restaurer et de l'illustrer. Personne ne la mènera en leur lieu et place. En tout cas pas les autorités capables de se déterminer face à des exigences distinctement énoncées, mais incapables de formuler seules et d'abord une politique dans le domaine.

Il n'est que de s'inspirer de Freddy Buache précisément, lui qui a défendu contre vents et marées l'expression artistique en offrant à la collectivité un outil de connaissance, la Cinémathèque suisse, et qui a fait du cinéma non pas une carrière mais un combat essentiel. ■

NOUVEAU ET ÉDIFIANT

La femme Kleenex

(vb) La généralisation du star system jusque dans les rubriques économiques aura révélé dans toute sa cruauté l'accession et la chute d'une femme parvenue seule de son espèce au sommet de la hiérarchie d'Alusuisse. *Le Nouveau Quotidien*, dans un article traduit de l'allemand (paru dans *Cash*), titre: «Ejectée du groupe Alusuisse, Dominique Damon avait le tort d'être femme et Française». *L'Hebdo*, paru la même semaine, interprète l'éviction de l'ex-directrice en ces termes: «Elle devait être la première femme à la tête d'une grande multinationale industrielle. Erreur, elle n'a pas l'envergure nécessaire».

Pour *Cash*, ce n'est pas tant «une divergence de points de vue» qu'un fossé culturel qui est à l'origine du «divorce». Isolée tout en haut de l'organigramme, passant pour «inflexible», prenant des décisions perçues comme «insuffisamment fondées», la directrice serait surtout tombée à cause d'un défaut de communication (comment, même avec des nerfs d'acier, être naturelle face à un conseil d'administration masculin et alémanique à 100%?). Les raisons avancées se contredisent, dans un même article (quand on veut noyer son chien...). «Même en français elle se perdait dans les détails», dit l'un. «Elle parlait fort peu et prenait fréquemment des

notes sur un petit carnet d'école», remarque un autre, qui ajoute «Elle m'a fait penser à une institutrice rigide». Le stéréotype de l'institutrice castratrice n'est pas loin.

On sait les résistances à l'embauche déjà, profondément enracinées, quand il s'agit de nommer des femmes à des postes-clés. Quand on analyse les caractéristiques du profil-type souhaité, on ne saurait s'étonner. L'auteur d'une thèse récente a trouvé son sujet tout cuit alors qu'il s'occupait de placement de cadres, étonné de voir que les candidatures féminines, pourtant à compétences comparables, étaient balayées par ses clients d'une simple formule («elle n'a pas le profil»).

Cette anecdote illustre le fait que la culture d'entreprise en Suisse est encore un bastion de valeurs masculines et que celles qui s'y frottent tombent sans aucun ménagement dans la trappe qu'on leur tend, en toute bonne foi. Celles qui ne se coulent pas dans le moule peuvent s'attendre à un défoulement cathartique féroce. Aurait-on osé ridiculiser un grand patron en le prenant pour cible d'une obscure histoire de perroquet muet devant une cinquantaine de cadres? C'est ce que l'on a fait subir à la malheureuse impétrante qui s'était risquée dans l'un des sanctuaires de l'industrie helvétique. Un microcosme encore très conservateur, si l'on en croit une étude internationale, où la Suisse figure en queue du classement, devant... le Japon. ■

REPÈRES

Jean Weidmann, *Discrimination de sexe implicite au recrutement et à la sélection des managers*. Thèse. Université de Lausanne, HEC, 1994.